

XLVII.

HUYGENS TO DESCARTES.

13 December, 1639.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a; the postscript (p. 114, l. 61-2) lengthways in the margin of 2a.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Te ne ſçauroy diffimuler mes occupations de bonne foy; mais j'eſtime que les affaires de voftre ſeruite font du nombre; et ſur ce fondement vous prie de ne faire ſcrupule de m'employer aueq meſme autorité que ceux à qui ie doibs tout. Aueq un peu de Rhetorique, et de paroles plus chaudes que je n'auoy le cœur, j'ay en fin diſpoſé Stampioen à vouloir ſigner le compromis en meſme forme que vous l'auez enuoyé. Il demande ſeulement que Waeffenaer ſ'oblige à dupliquer dans 15. jours apres ſa replique^a; pour la quelle quant à luy il dit ne demander nullement le mois^b de temps qu'on luy offre, ſ'en pouuant acquitter en beaucoup moins. Se faiſt fort au reſte d'enuoyer le ſieur Berlicom à Leiden à tout'heure: et puis que par là il ne reſte que le Profeſſeur d'Vtrecht^c à diſpoſer, qu'il eſt content de ſ'y employer par une lettre¹⁵ auſſi courtoiſe qu'il la pourra coucher; eſperant de ſa bonté qu'il ne voudra reſuſer ce peu de peine à la recherche de la

^a The objection may have been against the somewhat curious and possibly offensive phrase 'of na den ontfangh der ſelue' ('or after the receipt of the same') in Descartes' note (CXXI, p. 285, l. 39). As a matter of fact it is not found in the later form of the Compromise (*ib.*, textual note).

^b CXXI, p. 285, l. 36, with textual note.

^c Schotanus.

Verité, et l'amour de la Science. S'il vous plaît donq de calculer pour quel temps enuiron ceſte conuocation ſe pourra
20 arreſter, et m'en aduiſer, j'auray ſoin de le faire eſcrire audit
Profeſſeur d'aſſez bonn'heure.

Il reſte un ſcrupule de plus de conſideration; c'eſt | que
ſi de 4. voix les deux moities ſe balacent, d'où ſe prendra
la deciſion? Stampioen propoſe la deſſus, au lieu de chercher
25 un cinquième Arbitre, qu'on ne deſere qu'une voix aux
deux Profeſſeurs de Leiden; et qu'ainſi ſe trouuans trois,
la diſparité des voix ſe rende neceſſaire. Mandez moy, ſ'il
vous plaît, comme vous gouſtez ceſte ouuerture, et ſi ainſi
l'aggreez (comme j'eſtime que n'y debuez faire gueres de
30 difficulté), enuoyez moy deux originaux du compromis,
redreſſé en ce qui eſt de ceſt Article, et ſigné, et j'y feray
ſoubſcrire l'Antagoniſte dès auſſi toſt.

Le m'eſtonne par quel ample loisir M. Saulmaife eſt venu
à vous entretenir de moy, le Pilate au Credo de ſa Preface.
35 Car à toute autre ſiene contenance j'ay remarqué qu'il
deſiroit, qu'il ne fuſt que peu ou point parlé de ceſt affaire.
Auſſi m'y fuiſ-ie conformé de bon cœur, ne cherchant pas
à rouller aueq les gens d'Academie dans les diſcours du
peuple lettré. Cela meſme me pourroit rendre ſcrupuleux
40 de vous communiquer les pieces du procès, craignant qu'il
ne jugeaſt qu'il n'y euſt rien à dire entre l'impreſſion de
mes pieces, et la trop-frequeute communication. Mais d'un
coſté voftre commandement m'oblige, de l'autre voftre
diſcretion m'aſſeure. *Summa eſt*; je vous ſupplie de lire cecy
45 tant à par vous, que perſonne autre n'en prenne cognoiſſance.
Car, quoy qu'il arriue, *dixi*, et n'ay pas le loisir d'entendre
qu'à ma ſimple et naiſſe deſenſe, qui faiſt l'argument de ces
ſucilletts. l'y adjoſte le poure epigramme Criminel, ainſi
que n'ayant pas le liure de Heiniſius où il eſt imprimé, vous



xlviij. DESCARTES TO HUYGENS [17 Dec. 1639
ne laissez pas de voir au fonds *quos mihi in simpulo fluctus* 50
det, quem in scirpo nodum.^b Soyez arbitre du grand différent,
et me dites franchement de grace, si j'ay tort de me defendre
contre ceux qui me font dire ce qu'il leur plaist, et nettement
à contrefens de mes paroles.

Adieu, Monsieur, il ne me reste desjà plus de temps qu'à
vous dire que je suis,

Vostre tres-humble et
tres-acquis seruiteur,
C. HUYGENS.

A la Haye, ce 13^e de decembre 1639. 60
Je garde l'original de Stampioen,^c pour quand vous en
pourriez auoir à faire.

XLVIII.

DESCARTES TO HUYGENS.

17 December 1639.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a.

In reply to the preceding.

*Sent to Van Surck for Huygens with letter CXV (below,
p. 270); and sent by Van Surck to Huygens with letter CXVI,
(below, p. 272).*

Monsieur,

J'ay senti les effets de vostre bienveillance en tant d'occa-
sions, que ie ne scaurois sans ingratitude iuger que les choses
qui me touchent ne vous soient en aucune consideration;
mais ie ne laissez pas de remarquer les degrez de plusieurs

^a Cf. Cic. *De Leg.* III, c. 16.

^b Cf. Plaut. *Men.* II. i. 22; Ter. *And.* V. iv. 38.

^c Above, XLVI, p. 108, l. 24-5; below, CXX, p. 283.

17 Dec. 1639] xlviij. DESCARTES TO HUYGENS

affaires qui doiuent aller bien loin deuant les mienes, et de
penser qu'en cete rencontre que la naissance d'un second
appui de cet estat^a vous aura obligé à faire diuerses depeschés
vers les plus grands de l'Europe, c'est beaucoup que vous
10 ayez daigné ouuir mes lettres, et bien plus que vous ayez
pris la peine de faire ce dont ie vous suppliois, et m'en
auertir. J'ay enuoyé le compromis à Waeslænaer affin qu'il
en escriue et signe deux exemplaires et les enuoye tout droit
à Leyde pour vous estre rendus d'autant plustost. J'espere
15 que ce fera avec ce paquet. Il y adioulera ausly que pour
rendre le nombre des voix inegal il est d'accord que celles
de M^{rs} les Professeurs de Leyde ne soient contées que pour
vne; et il s'oblige à dupliquer dans 15 iours apres auoir
receu l'escrit de Stampion, luy donnaist il des le iour mesme
20 que le compromis sera signé. Pour le tems de la conuocation
des arbitres, il le laisse entierement au choix de l'autre,^b car,
soit qu'ils s'assemblent ou ne s'assemblent pas, puisqu'ils
mettront leurs opinions par escrit, il n'importe, et ie sçay
que quelques vns d'eux ayment mieux qu'on ne s'assemble
25 point, et ne veulent donner leur opinion que par escrit. Si
Stampion signe ce compromis, ie croy qu'il aura droit d'ad-
iouster au bas *vi coactus* et que vous n'avez pas moins de
pouuoir sur luy | que les Empereurs d'Orient sur leurs
suiets. Mais il m'a desjà trompé en tant d'autres choses,
30 que s'il me trompe encore en celle cy, ie ne le trouueray pas
estrange et i'en seray tres aise.

Au reste, Monsieur, j'ay vû les escrits que vous m'avez
fait l'honneur de me communiquer,^c et ie vous diray icy

^a The Prince of Orange had a second son on the 30th of November (died
the 29th of December). (*Dagboek.*)

^b Cf. Descartes' note, CXXI, below, p. 285, l. 50 f.

^c Huygens' reply to Saumaise's letter to Rivet (below, Appendix H (a),
pp. 310-33). For the fate of this piece see the references given below, l. 64 n.



xlviij. DESCARTES TO HUYGENS [17 Dec. 1639]

fans complaisance que ie n'en admire pas tant la force des raisons, nonobstant qu'elles soient fans replique, ny la beauté³⁵ et neteté du style, laquelle vous est ordinaire, que ie fais l'extreme moderation dont vous vŕez, demeurant touiours dans les simples termes de la defense, et laissant toutes les occasions d'attaquer qui n'ont pu manquer de se presenter à vous d'elles mesmes. Il est vray que cete douceur, quoy⁴⁰ qu'elle soit extremement aymable, n'est toutefois point auantageuse à vostre aduersaire, car elle fait paroistre son procedé d'autant plus rude; et le mot qui vous est eschappé^a

«qu'il vaut vn peu mieux louer des escrits d'un grand
«homme qu'on n'a pas acheuez de lire que de se declarer⁴⁵
«resolu de longue main d'assaillir ce qu'il n'a pas encore
«produit ny acheué,»

est vn coup qui porte si droit, que quoy que vous l'espargniez en tout le reste, il ne laisse pas d'en auoir assez pour se deuoir taire à l'auenir, et penser qu'il eust mieux fait en sa preface⁵⁰ s'il n'y eust rien mis hors de son suiet. Je ne puis que ie ne vous parle ouuertement; ie croy qu'il est plus à plaindre qu'à hair. Pay vn ami à Leyde qui le voit quelquefois, et qui m'a dit il y a long tems | qu'il se vouloit retirer peu à peu de sa frequentation, pour cela seul qu'il le trouue trop⁵⁵ passionné en ses querelles, et que quelque bon visage qu'il face paroistre, il retient en luy vne humeur chagrine qui le tourmente touiours en son interieur. Cela se doit, ce me semble, plustost appeler maladie que vice,^b et pour vn homme

^a See below, Appendix H, (a), p. 315, l. 86 ff.

^b All these phrases are taken up by Saumaise, who was sent a copy of this, and of the preceding (XLVI), letter of Descartes, we now know by Rivet. See below, Appendix H (b), p. 333, l. 5 f. and p. 335, l. 50 f.; and cf. *Corresp.* CCXXII, vol. III, p. 258, ll. 5-12, where the letter which was 'si peu estudiée que ie n'en auois pas fait de brouillon' is evidently the very one here printed.

17 Dec. 1639] xlviij. DESCARTES TO HUYGENS

qui a d'ailleurs de bonnes qualitez il est à desirer qu'il soit gueri; à quoy il me semble que vostre escrit peut beaucoup seruir, tant par le grand exemple de ciuilité et moderation que par les veritez qu'il y peut trouuer. Pen ay tiré vne copie^a que ie ne feray voir à personne si vous me le defendez,⁶⁵ mais ce seroit dommage de la cacher. Et ne craignez pas que cela l'oblige à vous mesler encore en ses imprimez. P'ay assez vû par ses discours qu'il est marri d'auoir commencé, mais son humeur ne luy permet pas de faire vn compliment de bonne forte. Je sçay que c'est à vous que ie⁷⁰ dois le liure qu'il m'a enuoyé, car ce n'a esté qu'apres auoir vû vostre escrit; et toutefois ie ne sçauois deuiner à quelle fin il me l'a enuoyé; iugez en s'il vous plaist sur la lettre qu'il m'escruiroit.^b S'il y eust mis des paroles vn peu plus courtoises en parlant de vous, i'eusse esté bien ayse de vous⁷⁵ la pouuoir des lors enuoyer, et i'aurois tenu à grand honneur si i'eusse pû seruir d'instrument à le bien mettre avec vous; mais de la façon qu'elle est dictée ie pensay n'auoir rien à vous mander ny à luy repondre. Je suis,

Monseigneur,

Vostre tres obeissant et

tres passionné seruiteur,

DES CARTES.

De Santporte, ce 17 Decembre 1639.

^a See below, LXXXII, p. 199, l. 20 f.; LXXXIV, p. 202, l. 9 f.; LXXXV, p. 208, l. 82 f.; LXXXVI, p. 213, l. 95 f.; LXXXVII, p. 216, l. 47 f.; XCIII, p. 228, l. 2 f.; XCIV, p. 230, l. 2; and Appendix H (a), p. 310, *proleg.*

^b Printed in *Œuvres*, vol. X, pp. 557-8 (cf. above, XLVI, p. 110, l. 86 n.).

XLIX.

HUYGENS TO DESCARTES.

28 December 1639.

Double sheet foolscap. Text on 1a and 1b; the postscript (p. 120, l. 51 f.) lengthways in the margin of 1b.

Printed in *Corresp.* CLXXX, vol. II, pp. 639-42 (*Briefwisseling*, 2289, vol. II, pp. 519-20), from the copy in Amsterdam.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Après la remife de quelques jours, dont j'advoué que moy ou mes occupations font coupables, j'ay enuoyé querir Stampioen, pour luy faire figner le Compromis. Mais bien loin de là il m'a dit, qu'il contenoit des chofes, où il trouuoit, à redire. De quoy m'estant formalizé comme ie debuois, et peut estre comme ie ne debuois pas (car ie confellé qu'un peu de cholere me le fit mener d'un air qui n'est pas de ma coustume), j'ay refusé de lire seulement ce qu'il dit auoir conceu pour y adjouster sur les formes de l'arbitrage: et en 10
fomme luy ay promis de ne me meller plus de son affaire, le voyant chicaneur impertinent et injuste, qui venoit se retracter 15. jours apres la ratification d'un Acte qui se pouuoit concerter entre gens d'honneur en une heure, et sur la deliberation duquel il n'auoit esté pressé ni précipité. 15
Confus de ceste honte il s'est rendu à Leiden dès le lendemain. Où ayant entretenu M. Golius sur lesdites formes d'arbitrer, il m'est venu redire qu'il ne faisoit plus difficulté de figner le Compromis; mais qu'en fin nous disposions des juges plus auant qu'ils ne se trouueroyent contents de s'entre- 20

6 comme . . . peut estre] *om.* — 18 arbitrer] arbitres. — 19 nous] *ad. ne.*

mettre en l'Affaire. C'est ce qu'il m'a voulu specifier en beaucoup de circonstance, mais j'ay persisté en ce qu'il me semble que la cholere ne m'a pas fait refoudre mal à propos, et par conclusion l'ay renuoyé vers sa partie, ou au moins 25
encor vers Leiden, pour y accorder et arrester de bouche, ce dont je voyois bien qu'on ne viendroit point à bout avec luy par escrit; pour moy, que depuis la frasque qu'il m'auoit faite je me tenois aussi detaché de luy que j'en estoy desgousté etc. Vous voyez, Monsieur, où nous en 30
sommes, et s'il vous plaist d'entendre mon aduis dessus, je vous rediray, qu'asseurement il fera nécessaire que les parties, ou bien leurs amis autorisez, s'entendent de bouche sur ces formes; en quoy comme par les discours que Stampioen dit que Golius luy auroit tenuz, j'apperceois qu'apres beau- 35
coup d'allées et venues on pourroit auoir compté sans l'hoste, j'estime que ceste concertation se pourroit faire en presence, ou avec communication de Golius, et mesme de Schooten, le reste n'ayant à faire gueres de difficulté de se conformer à leurs sentiments. C'en font, tant y a, les miens. 40
Je les soubsmets aux vostres; et pour le reste, quelque renonciation que j'aye faite à Stampioen, si vous continuez à me reconnoistre capable de vous seruir en ceste brouillerie, je vous prie de croire, que *quod dictum, indictum erit*, et que je suis tres content de vous y tesmoigner, comme en toute 45
autre chose plus digne de vous, que je suis sans réserve,

Monfieur,

Vostre tres-humble seruiteur,

C. HUYGENS.

A la Haye, ce 28^e de decembre 1639, au bout du quel 50
Dieu vous donne l'entrée d'une année tres-heureuse.

22 circonstance] circonstances. — 24 renuoyé] enuoyé. — 25 et] *ad. y.* — 35 on] *ms.* ont.



1. DESCARTES TO HUYGENS [3 Jan. 1640

Monfieur,

Je me trouue extremement edifié de l'approbation que vous donnez à mes defenſes contre M. de Saumaiſe, faiſant le meſme fondement ſur voltre probité que ſur voltre jugement: apres lequel et celuy de ma^a conſcience je n'en⁵⁵ confidere point d'autres. Je vous renuoye ſa lettre, où il continue de poſer, contre la verité, que j'auroy prins parti. Mais le deſplaifir que j'ay de ce coſté là, ſ'adoucit tout à fait par l'ingenuité de ſa confeſſion en voltre endroit, lors que *ſubmittendo faſces tibi*, comme il debuoit, il aduoué combien⁶⁰ il y a à dire entre voltre philoſophie et ſa literature.^b Il eſt grand perſonage en ſon meſtier, et pour tel je le reputeray touſiours, mais depuis ceste modeſtie ſi franche je m'eſtime obligé de l'honorer encor plus que je n'ay touſiours fait.

L.

DESCARTES TO HUYGENS.

3 January 1640.

Double sheet foolscap, with single sheet attached. Text on 2a, 2b, 3a, and 3b; superscription on 1a. One seal, in red wax, bearing Descartes' crest, is preserved.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Je ſerois impudent ſi ie vous importunois derechef pour faire venir à raiſon noſtre Docteur; il me ſuffit que vous

55 ma] Mad.

^a *eds.* Mad. = Madame. The note is written lengthways in the margin, and 'ma' is the last word of the line. It happens to meet the 'c' of the '28' of the date (above, p. 119, l. 49), a letter which, *when seen from the side*, looks like a 'd', thus forming, together with 'ma', 'mad'. As the circumstance is purely fortuitous, it offers interesting proof that the manuscript now in this collection is the original from which the copy was made (cf. the omission, due evidently to homocoteleuton, in XXX, above, p. 57, ll. 51-3, textual note).

^b The reference is to the concluding sentences of Saumaise's letter:

3 Jan. 1640] 1. DESCARTES TO HUYGENS

avez vû quel il eſt. Je ne regrette point le delay que cela luy a fait gagner, nonobſtant les faux bruits^a qu'il a ſemez cependant à noſtre defauantage, et ie vous ſuis tres obligé des peines que vous avez priſes. Je ſerois aller Waeffenaer à la Haye, ou irois moy meſme, pour parler à luy, ſ'il y auoit tant ſoit peu d'apparence de le faire ioindre par ce¹⁰ moyen, mais ie ſçay tres certainement que cela ſeroit inutile, et meſme nuifible en ce qu'il prendroit encore occaſion de cete conference pour autorifer ſes faux bruits. Et que doit on eſperer de conclure en particulier avec vn homme qui ſe contredit ſouuent à ſoy meſme, et nie effrontement¹⁵ ce qu'il a vû, et qu'on luy a fait dire par vn Notaire en preſence de teſmoins? C'eſt pourquoy j'ay ſeulement icy vn mot de conſeil que ie vous ſupplie tres humblement de nous donner, à ſçauoir touchant la façon de noſtre deſenſe, ſi nous le deuons confiderer comme ayant l'honneur d'en-²⁰ ſeigner le ieune Prince,^b ou bien ſ'il eſt permis de le traiter ſuiuuant ſon merite ſans auoir egard à cete qualité? Car il faut que ie vous auoue que ie n'ay iamais eſté plus ſurpris que lors que j'ay ſceu qu'il auoit cet employ, et ie me ſerois accuſé d'imprudene de ce que ie ne m'en eſtois pas aſſez²⁵ informé; mais par vne rencontre que i'admire, et en laquelle il ſemble y auoir eu quelque choſe de fatal, trois diuerſes perſonnes m'auoient tellement aſſuré du contraire qu'il ne

'... la verité m'eſt plus que tout, & que toutes. Vous ſerez de mon aduis, qui la maintenés en choſes de grande importance, & moi en cete petite literature qui n'eſt pas digne de deſchauffer la voſtre...' (*Œuvres*, vol. X, p. 558, ll. 8-11).

^a Cf. *Corresp.* CLXXXVII, vol. III, p. 57, l. 24 with context.

^b Prince William, afterwards William II (1626-50).

It is still more remarkable that Stampioen became the tutor of Huygens' own children. A programme of studies, dated 1645, drawn up by him for Christian Huygens is still extant (*Œuvres Complètes de Christian Huygens*, Nijhoff, 1888, vol. I, no. 5), in which, amusingly enough, Descartes' works are recommended for Optics (p. 6) and Algebra (p. 10).



I. DESCARTES TO HUYGENS [3 Jan. 1640]

me restoit aucune occasion de le soupçonner. Souffrez, ie vous prie, que ie vous les nomme pour ma satisfaction. Le premier est vn François, precepteur des enfans de M^r de Warmond, lequel m'entretenant icy fort en detail de l'ordre qu'on tient en l'instruction du ieune Prince (comme s'en estant informé pour en tirer modelle à l'instruction de son disciple), | m'auoit dit entre autres choses qu'on ne luy faisoit encore rien apprendre des Mathematiques.^a Le second est le frere de M^r van Surck, qui faisant cet esté fa demeure à la Haye, et ayant des amis fort intimes qui apprennoient de Stampion, n'en auoit point toutefois ouy parler. Et le troisieme est le pere de Gillot, qui 8 iours deuant qu'on commenceast à imprimer l'escrit de Waessenaer, 40 me raconta vn discours que M^r Riuet auoit tenu vn peu auparauant à Gillot le fils en sa presence, luy disant qu'il deuoit prendre garde à se bien gouverner, et qu'ayant desia l'honneur d'enseigner les deux Neveux de son Altesse, il ne pouuoit estre plus proche qu'il estoit de l'honneur d'en enseigner aussy le fils. Comment aurois-ie pû m'imaginer que M^r Riuet auroit voulu faire esperer à quelqu'un vne place qu'il sçauoit estre occupée par vn autre, ou bien que celle là pust estre occupée sans qu'il le sceust? Et enfin connoissant Stampion pour tres grand vanteur, ie ne pensois point qu'il eust pû auoir cet honneur sans l'auoir fait sçauoir

^a Light is perhaps thrown on this statement by a letter of De Morlot to Huygens a little earlier (*Briefwisseling*, 2229, vol. II, p. 494, of the 13th of September, 1639): 'L'auois creu que la geometrie estoit vne des principales sciences que deuoit bien sauoir Monsieur le Prince Guillaume, et qu'ayant du temps asses, pour luy en donner les bons fondemens, il falloit le faire. Mais depuis ayant veu, par la vostre du 7 de ce mois, l'intention de Son Altesse et la metode qu'il desire qu'on doit tenir pour l'instruire en icelle, je ne manqueray aussitot que serons de retour à Riswick ou à la Haye, de faire entendre à Stampion l'intention de Son Altesse, pour la luy faire obseruer, car pendant le scieur d'ici il ne vient point . . .'

[3 Jan. 1640] I. DESCARTES TO HUYGENS

incontinent à tout le monde. Ainsy, Monsieur, vous voyez que mon ignorance a esté du nombre de celles que nos Theologiens disent excuser le peché. Mais ie veux bien vous auouer que, si i'eusse sceu l'employ de Stampion, ou pensé qu'il eust pû y aspirer, ie n'eusse pas pour cela iugé de luy autrement que i'ay fait. Et il n'y eust eu autre difference sinon qu'au lieu de laisser publier l'escrit de Waessenaer, ie vous aurois auerti en particulier de ce que la lecture du *Stel-regel* et de ses appendences m'auoit appris. Car le zele que i'ay pour le seruice de son Altesse ne m'eust pas permis de me taire en cete occasion, et l'opinion que le monde a que i'ay quelque connoissance des Mathematiques m'eust donné l'assurance de parler, et mesme i'eusse creu y auoir esté conuié par le liure que i'auois receu de la part de Stampion.^a Ie vous eusse donc escrit de luy qu'il est assurement vn fourbe, et qu'il ne sçait rien du tout en Mathematique sinon autant qu'il en faut pour parler, en termes confus et mellez de faussetez, de quelques matieres que peu de gens sçauent, et dont on ne peut examiner la verité que sur le papier, au moyen de quoy il est capable de tromper les plus sages par l'assurance de ses venteries, et ne peut estre decouuert par les plus habiles s'ils n'y regardent de fort pres; et enfin qu'au lieu de pouuoir enseigner quelque chose de bon, il est seulement capable d'en imprimer de fausses imaginations dans vn ieune esprit, d'où elles seroient par apres tres difficiles à oster, en sorte qu'il est tres dangereux d'apprendre d'un tel maistre. Mais pour ce qu'on alla en campagne vn peu apres que i'eu receu ce liure de Stampion et auant que i'eusse eu loisir de le bien voir, il ne me vint nullement en l'esprit qu'on pourroit donner vn Mathematicien au ieune Prince pendant l'absence

^a Above, XL, p. 89, l. 2 f.

I. DESCARTES TO HUYGENS [3 Jan. 1640]

de son Altesse. Et tout le but que j'ay eu en conseillant à Waessenaer d'escire ses *Aenmerckingen* n'a esté que pour l'vtilité des particuliers qui pouoient estre abusez par les 85 promesses de Stampion. Car encore que ie sceusse, il y a long tems, qu'il medisoit de moy en toutes rencontres, ie vous assure que cela ne me touchoit pas dauantage que si vn finge m'eust fait la mouë, et que ie n'eusse iamais daigné voir son *Stiel-regel* s'il ne m'eust esté enuoyé. Mais apres 90 l'auoir ainsy receu, et voyant clairement qu'il n'a eu autre dessein en l'escruiant que de tromper le monde, mon silence eust semblé luy seruir d'approbation, et j'ay creu estre obligé en conscience de faire connoistre la verité. A quoy le stile des *Aenmerckingen* estoit necessaire, car de traiter 95 serieusement avec vn tel homme c'eust esté le faire croire plus habile qu'il n'est. Et mesme la clause où on Pauertist de mettre son argent en main tierce, en cas qu'il voulust parler de gager (ce que nous scauions estre sa coustume), ne deuoit pas y estre oubliée; car sans cela, que n'eust il point 100 dit, et que n'eust il point fait, pour persuader que nous estions des calomnieurs? Au lieu que maintenant qu'on luy a donné à choisir, entre vne infinité de choses qu'on a reprises en ses escrits, celle qu'il voudroit soutenir par gageure, si on trouue qu'il ait tort en celle la (comme on 105 trouuera certainement, *ni frustra augurium vani docuere parentes*^a), que doit on iuger de toutes les autres? Et qui a iamais ouy parler d'vn Escruiain principalement en Mathematique duquel on püst ainsy vniuersellement reprendre tout ce qui est iamais sorti de sa plume? Maintenant il reste 110 à dire que l'argent est assigné de part et d'autre, que Stampion nous a brauez et desiez et dit plusieurs iniures atroces en ses trois *daeg-vaerd-brieuen* sans que nous ayons

^a Verg. *Aen.* I. 392.

3 Jan. 1640] I. DESCARTES TO HUYGENS

encore fait aucune responce aux deux derniers, et ce pour 115 le seul respect du maistre qu'il sert, car ie fus auerti qu'il le seruoit en receuant le second. De plus, il y a vne infinité de personnes qui scauent desia nostre hystoire et en attendent l'issuë. Mesme vn homme que vous connoissez^a et qui auoit cy deuant escrit que ma philosophie estoit cause de la mort 120 de M^r Renery^b l'a fait esclater iusques en France où il a mandé:

«qu'vn Mathematicien de ce pais auoit pour le premier
«Decembre assigné 200 escus contre moy pour faire
«voir deuant les Professeurs de Leyde que j'auois tort de
125 «l'auoir repris sous le nom de Studiosus Paduanus^c etc.»

De façon que nous ne pouons, ny laisser là nostre argent plus long tems, ny le retirer, sans infamie, si ce n'est que la question soit iugée. Et ie ne voy point qu'il y ait aucune difficulté à la faire iuger, car encore que Stampion ne signe 130 point de compromis, ses trois cartels l'obligent assez; et apres luy auoir fait signifier par vn Notaire qu'on est prest de maintenir et prouuer tout ce qu'il a desiré luy estre prouué, et qu'en suite on demande le iugement de M^{rs} les Professeurs en Mathematiques de Leyde, et de quelques autres vni-

^a Probably Rivet, who certainly sent the story to France (*Corresp.* CLXXIX, vol. II, p. 636, l. 25 f., and CLXXXII, vol. III, pp. 4-7), and was no friend of Descartes (*Corresp.* CXII, vol. II, p. 32, ll. 5-8; and below, Appendix H (b), p. 333, l. 5 f.).

^b Renery died in March 1639. As he was married on 21 October 1638, Baillet's story (vol. II, pp. 19-22) of his dying on his wedding night is evidently false. There seems no trace, however, of the suggestion that Descartes' philosophy had anything to do with his death.

^c In 1620 there had appeared at Arnhem an 'Arithmetische Practyck' purporting to be a Dutch translation of a work of 'Julius Caesar of Padua' (Bicrens de Haan, *op. cit.*, p. 386). Of this, Waessenaer was said to have been the author; whence the name 'Studiosus Paduanus' or 'Student van Padua', 'anders genaemt Jacob à Waessenaer', to which the three 'Daeg-vaerd-brieuen' are addressed.



I. DESCARTES TO HUYGENS [3 Jan. 1640

uerfitez de ce pais ou d'ailleurs si besoin est, soit qu'ils le 135
donnent ou qu'ils le refusent etc., pouru que nous en facions
imprimer l'histoire au vray,^a et en autant de langues qu'il
sera besoin, elle suffira pour nous tirer entierement du pair.
Et ie ne crains pas que les Mathematiciens de ce pais nous
refusent leur iugement; il y va trop de leur interest, et la 140
question est si claire et si puerile, que si elle passoit iusques
aux estrangers, ils s'estonneroient et se mocqueroient qu'il
n'y eust pas eu icy assez de iuges pour la decider. Mais
toute ma difficulte est que, de quelque discretion dont nous
puissions user en escriuant cete histoire, il tombera necessaire- 145
ment des gouttes de nostre ancre sur le visage de Stampion,
qui par apres n'auroit pas bonne grace à se presenter ainsy
barbouillé deuant le ieune Prince, lequel ie respecte en
telle façon que j'aymerois bien mieux abandonner tous mes
interests que de rien entreprendre en cecy sans permission. 150
Mais pour ce que ie n'ay aucun acces pour la demander si
ce n'est par vous, ou à vous, qui connoissez tout le ciel de
ce pais, et y vivez proche des autres, obligez moy de m'ap-
prendre ce que ie doy faire, et vous verrez combien ie suis
prompt à obeir. Et ie seray toute ma vie, 155

Monfieur,

Vostre tres humble et tres
obligé seruiteur,

DES CARTES. 160

De Santporte, le 3 Ianuier 1640. 165

Aen Myn Heer,
Myn Heer van Zuylichem,
Ridder, Raed ende Secretaris
van siin Hoocheyt,
In 's grauen Haghe. 165

^a In the *Onwissen Wis-Konstenaer I. I. Stampioens Ontdeckt* (above, p. 99,
ll. 46-9). It is analysed in *Corresp.* vol. III, pp. 30-1.

8 Jan. 1640] li. HUYGENS TO DESCARTES

LI.

HUYGENS TO DESCARTES.

8 January 1640.

Double sheet foolscap. Text on 1a; superscription on 2b.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Ie ne parle plus de mes occupations: ie ne regrette que
l'interruption des vostres pour un subiect si indigne de vostre
contemplation; et veritablement il me fait mal, de veoir la
peine que vous prenez au recit de plusieurs choses de neant;
et plus encor de celle que j'apperçois que vous en allez
prendre. Pendant quoy ie ne laisse de disputer à par moy,
s'il ne vaudroit pas mieux de renouer le project de l'Arbitrage,
que de s'amuser au passé, que chascun publiera à son goust
et auantage. Et me semble qu'en se voyant à Leiden, on
pourroit adjufter le tout en peu de paroles, ou en fin rompre
en presence des professeurs mesme, et ainsi preuenir toutes
cauillations. C'en sont mes pensées. 10

Si vous persistez aux vostres, je respons sur la question
que vous y adjoutez, qu'à mon aduis vous n'avez point
à faire reflexion sur l'employ de Stampioen aupres de nostre
ieune Prince, pourueu qu'on s'abstienne de le nommer en
quelqu'endroit, qui ne seroit pas chose decente. Car pour
moy mesme, si on vient à reciter ce qui a passé par mes



lii. HUYGENS TO DESCARTES [8 Mar. 1640]

mains, je desire qu'on ne m'y nomme ni designe qu'en para-
phrase.^a Pardonnez à cette haste extreme, et me croyez,

Monfieur,
Vostre tres-humble et
acquis seruiteur,

C. HUYGENS. 25

A la Haye, 8^e de Ianuier 1640.

A Monfieur,
Monfieur Descartes, &c.

LII.

HUYGENS TO DESCARTES.

8 March 1640.

Double sheet foolscap. Text on 1a; superscription on 2b. Two halves
of one seal in red wax, bearing Huygens' arms, are preserved.

Monfieur,

Le Pere Mersenne est cause de l'interruption que je vous
donne. Il veut que je vous fasse tenir ce feuillet imprimé
d'un ieune Mathematicien, dit il, de 17. ans.^b Il m'assigne
d'ailleurs sur vous, pour une histoire tres-merueilleuse de je
ne sçay quelle fille, dont il vous a entretenu. Si la chose

^a With this letter no more is heard in this Correspondence of the
details of the Stampioen-Waessenaer affair, although it dragged on for
many more months. We know, however, that Descartes saw and spoke
with Huygens a fortnight later, 21 January (*Corresp.* CLXXXII, vol. II,
p. 14, l. 21), and without doubt fully discussed the matter with him then
by word of mouth.

^b The 'Essay pour les Coniques' of Blaise Pascal (1623-62), written in
the preceding year (when he was sixteen years old), and published in the
form of a placard on one side of a large single sheet.

Descartes was expecting it (*Corresp.* CLXXIX, vol. II, p. 628, ll. 1-2,
and CLXXXV, vol. III, p. 40, ll. 8-9), and acknowledged its receipt to
Mersenne (CLXXXVI, vol. III, p. 47, ll. 7-11).

12 Mar. 1640] liiii. DESCARTES TO HUYGENS

est digne de vostre recit, quand vous serez assez de loisir
à faire l'historiographie, en Flore plus tost qu'en Tite Liue,
j'attendray, s'il vous plaist, quelle est cette merveille d'au-
10 jourdhuy, et de quelqu'estoffe qu'elle soit, la tiendray chere
et estimable, pour auoir passé par la main de M. d'Escartes,^a
de qui je suis sans referue et à tousiours,

Monfieur,
Tres-humble et tres-assuré
seruiteur,

C. HUYGENS.

15

A la Haye, le 8^e de Mars 1640.

A Monfieur,
Monfieur Descartes.

LIII.

DESCARTES TO HUYGENS.

12 March 1640.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Il faut que ie vous auoué que les prieres à contre tems et
hors de saison, que ie me trouay dernièrement engagé à vous

^a '... il [Descartes] vit tousiours en ce pais dans quelque petite ville
à Pefcart, et quelques-vns tiennent qu'il en a pris le nom d'Escartes...'
(Saumaise to Du Puy, April, 1637, *ap. Corresp.* vol. I, p. 365, and *Œuvres*,
vol. X, p. 555, ll. 1-3).

Huygens actually uses the form in a superscription (below, C, p. 240,
l. 52), as does Chanut (*Œuvres*, vol. X, p. 618, l. 1).



liii. DESCARTES TO HUYGENS [12 Mar. 1640

faire, m'auoient laissé ie ne sçay quelle honte sur le visage qu'il me sembloit ne pouuoir chasser qu'en vous escriuant de quelque autre matiere, de quoy ie souhaitois tous les iours l'occafion, et ie veux du bien au pere Mercenne de ce qu'il me l'a maintenant donnée. La fille dont il vous a escrit n'est autre chose qu'une imitatrice de celle de Meurs qui faignoit ne manger point, et d'une autre des quartiers de Cologne qui portoit sur son cors les marques de toutes les playes de Iesus Christ; car on dit que celle cy, qui est à S^t Paul de Leon en basse Bretagne, n'a point mangé depuis cinq ans, et qu'elle resént tous les iours les douleurs des martyrs dont on celebre les festes, de quoy on void les marques sur elle, en forte qu'au iour de S^t Estiene sa chair paroît toute meurtrie de coups de pierre, au iour de S^t Laurent elle semble estre grillée, au iour de S^t Denis on voit vn cercle rouge autour de son col comme si sa teste auoit esté coupée, et ainsy du reste. On en dit encore plusieurs autres extrauagances, mais ie croy que celles cy suffisent pour vous obliger à n'en rien croire. Outre que ie connois celuy que le pere Mercenne allegue pour son autheur,^a et ie le iuge si digne de foy que s'il m'auoit dit que ceux de la Chine ont communement deux yeux comme nous, ie croyrois que la Chine est vn país où il n'y a que des borgnes ou des Cyclopes. Mais le bon pere Mercenne est si curieux et si aysé d'entendre quelque merueille, qu'il escoutte fauorablement tous ceux qui luy en content. Au

4 quelle] ms. qu'elle.

^a Petit (*Corresp.* CLXXXV, vol. III, p. 41, ll. 25-7). Pierre Petit (1598-1677), a military engineer and inspector of fortifications, had aroused Descartes' anger by his criticisms on the *Dioptrique* (cf. e.g. *Corresp.* CXXXIII, vol. II, p. 144, l. 13 f.; CXXXI, pp. 266, l. 8-267, l. 9; and CLX, p. 533, ll. 13-25). These have latterly been published from the manuscript in the *Bibliothèque nationale* by M. C. de Waard (*Revue de Métaphysique et de Morale*, January-March, 1925).

Monsieur

Il faut que ie vous aueue que les prieres a contre temps et hors de saison, que ie me trouuois dernièrement engagé a vous faire, m'auoient laissé ie ne sçay quelle honte sur le visage qu'il me sembloit ne pouuoir chasser qu'en vous escriuant de quelque autre matiere, de quoy ie souhaitois tous les iours l'occafion, et ie veux du bien au pere Mercenne de ce qu'il me l'a maintenant donnée. La fille dont il vous a escrit n'est autre chose qu'une imitatrice de celle de Meurs qui faignoit ne manger point, et d'une autre des quartiers de Cologne qui portoit sur son cors les marques de toutes les playes de Iesus Christ, car on dit que celle cy, qui est à S^t Paul de Leon en basse Bretagne, n'a point mangé depuis cinq ans, et qu'elle resént tous les iours les douleurs des martyrs dont on celebre les festes, de quoy on void les marques sur elle, en forte qu'au iour de S^t Estiene sa chair paroît toute meurtrie de coups de pierre, au iour de S^t Laurent elle semble estre grillée, au iour de S^t Denis on voit vn cercle rouge autour de son col comme si sa teste auoit esté coupée, et ainsy du reste. On en dit encore plusieurs autres extrauagances, mais ie croy que celles cy suffisent pour vous obliger à n'en rien croire. Outre que ie connois celuy que le pere Mercenne allegue



12 Mar. 1640] liii. DESCARTES TO HUYGENS

30 reste il m'a mandé que le conseiller de Blois^a qui auoit
entrepris les lunettes, et qui est sans doute le plus capable de
tous ceux qui s'en sont meslez, s'est fort blessé à vne main
en y trauaillant, en sorte qu'il ne pourra continuer de long
tems, ce qui signifie, ce me semble, en langue françoise, qu'il
35 n'en a pû venir à bout. Vous pensez peutestre que j'en sois
triste? et ie vous iure que tout au contraire ie veux tirer de
la vanité de ce que la main des meilleurs ouuriers ne peut
atteindre où mon raisonnement est paruenue. Ie ne vous
mande plus rien de Stampion, car c'est vn fûiet trop indigne,
40 et les venteries et menteries dont il continue à tafcher
d'abuser le monde sont si grossieres et impertinentes que
j'ay honte d'auoir aydé à les decouurir, et croy qu'on luy
a fait trop d'honneur de l'appeler fourbe, à cause que c'est
vn nom qui tesmoigne quelque esprit, au lieu qu'il n'a rien
45 que de l'impudence pour soutenir ses faussetez. J'ay appris
que vous | estiez dernièrement à Harlem où i'eusse volé si
ie l'eusse pû sçauoir assez à tems, affin d'apprendre de vous
si M^r Bannius se flate ou bien s'il y a quelque chose d'ex-
trordinaire en son Épinette,^b et affin de vous pouuoir dire
50 de viue voix que ie suis avec passion,

Monseigneur,

Vostre tres humble et

tres obeissant seruiteur,

DES CARTES.

55 De Santporte, ce 12 Mars 1640.

^a Florimond de Beaune (*Corresp.* CLXXXV, vol. III, p. 43, ll. 21-4), author of the notes on Descartes' geometry which were published by Schooten the Younger in the Latin editions of 1649 and 1659. Descartes had high hopes of his optical experiments (*Corresp.* CLXXIX, vol. II, p. 633, l. 20; CLXXXII, vol. III, p. 9, ll. 8-9).

^b Above, XLVI, p. 111, l. 101.



liv. HUYGENS TO DESCARTES [29 April 1640]

LIV.

HUYGENS TO DESCARTES.

29 April 1640.

Single sheet foolscap. Text on 1a.

Monfieur,

Le Pere Mersenne vous envoie ce jardin, pour se charger, dit il, d'une vieille debte.^a Depuis, il m'a encor communiqué d'autres choses, desquelles il veult que ie vous fasse part: mais ce ne fera pas pour ceste fois icy, s'il vous plaist. Le depart de l'Armée, qui est tout proche,^b m'occupe si fort, que je pense auoir aujourd'hui seul plus d'affaires que tous les Minimes de la Place Royale^c ensemble. De l'Armée je tascheray de vous rendre un compte plus exact de ce que ce bon Pere m'ordonne.^d Excusez maintenant ceste haste, et ne me croyez jamais autre,

Monfieur, que

Vostre tres-humble seruiteur,

C. HUYGENS.

A la Haye, ce 29^e d'April 1640.

^a Cf. *Corresp.* CLXXVII, vol. II, p. 619, ll. 14-19 (13th of November, 1639); CLXXIX, p. 633, l. 5 f. (25th of December, 1639); CLXXXVI, vol. III, p. 50, ll. 5-12 (1st of April, 1640); and below, CXIII, p. 268, l. 34 n.

^b Huygens joined the army in the suite of the Prince of Orange on the 5th of May (*Dagboek*).

^c Mersenne was *de l'ordre des Minimes, à leur couuant de la place Royale, à Paris* (*Corresp.* XXI, vol. I, p. 147, ll. 13-16; and elsewhere).

^d Huygens was unable to keep his promise (*Corresp.* CXCI, vol. III, p. 73, ll. 10-15).

24 July 1640] IV. HUYGENS TO DESCARTES

LV.

HUYGENS TO DESCARTES.

24 July 1640.

Double sheet foolscap. Text on 1a; from 'j'auoy' (l. 20) lengthways in the margin. Superscription on 2b. Address in Dutch hand. One seal *en placard*, bearing Huygens' arms, is preserved.

In reply to a letter (l. 2) now lost.

Monfieur,

La lettre qu'il vous a pleu m'escrire en faveur de nostre Tourneur^a me trouua aupres de Hulst,^b sur le poinct d'un voyage que Son Altesse me commanda de faire pour son seruice à la Haye en extreme haste; comme aussi les vents et les marées de bonne fortune m'y seruirent en forte que je ne mis qu'un jour à aller, et un autre à reuenir.^c Mais tout ce remuement ne fut pas capable de me faire negliger voz commandements, que ie reueure tant. Je pressay soudainement le Capitaine des Gardes de me donner la lettre qu'on vous auoit induict à luy faire demander; et le lendemain en fus moy mesme le porteur jusques à la Haye, d'où ie la fis promptement passer à Leiden, esperant qu'elle y aura fait les effets qu'on s'en est promis. De mon costé j'ay pensé vous en debuoir rendre ce compte en tout evenement, ne l'ayant peu plus tost, à cause de beaucoup d'affaires qui m'ont occupé depuis, et le mouement perpetuel où nous nous sommes trouuez. Il dure voirement encore; et je vous escris ce mot dans une Tente tumultuairement plantée

^a Cf. above, XXXIV, p. 70, l. 19 f.; and below, LVI, p. 135, l. 5 f.

^b The army was at Hulst from the 2nd of July to the 21st. On the 24th, the date of this letter, camp was pitched at Reeck (*Dagboek*).

^c Huygens left Hulst on the 7th, visited Rotterdam and the Hague, and returned on the 10th, 'mira celeritate', as he notes in his diary.



Ivi. DESCARTES TO HUYGENS [31 July 1640]

par un grand orage de pluye et de vent, mais | j'auoy honte ²⁰
de m'acquitter plus tard de ce que je doibs à l'honneur de
vostre amitié. Je vous supplie me la continuer, et ne con-
siderer jamais combien peu je la merite. On m'a dit que
vous seriez apres à faire imprimer quelque piece touchant
l'Ame et la Diuinité, et j'ay rougi, quand il m'a fallu ²⁵
advouër que je n'en auoy point de cognoissance. Si vous
trouuez à propos de me tirer de ceste honte, je le prendray
à tres-grande obligation; comme je fay et feray tousiours
la permission que vous m'avez donnée de me nommer,

Monfieur, ³⁰

Vostre tres-humble seruiteur,

C. HUYGENS.

Au Camp à Reeck, à une heure de Graue, ce 24^e de
Juillet 1640.

A Monfieur, ³⁵

Monfieur Descartes.

Ten huysé van Joncheere
van Hooghelande tot Leiden.

Post.

LVI.

DESCARTES TO HUYGENS.

31 July 1640.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a; superscription in minute
writing at the bottom of 2a.

Note in extreme top left-hand corner of 1a in Huygens' hand:
«R(ceptae) 9. Aug. 40. Rhynebeck».

Printed in *Corresp.* CXCVII, vol. III, pp. 101-4 (*Briefwisseling*, 2464,
vol. III, pp. 73-4), from the text of Clerselier.

In reply to the preceding.

Monfieur,

Je tiens à vne extreme faueur que parmi tant de diuerses
occupations et tant d'importantes affaires qui doiuent passer

[31 July 1640] Ivi. DESCARTES TO HUYGENS

par vostre esprit, vous daignez encore vous souuenir d'une
⁵perfonne si inutile comme ie suis. Et ie ne doute point que
les lettres que vous auez pris la peine de procurer pour le
tourneur n'ayent porté coup, mais il n'en a pas encore senti
les effets, finon en tant que M^e de cete ville n'ont iusques
icy donné à perfonne la place qu'il desire, et que le visage
¹⁰de ceux ausquels il a parlé ne luy en a point osté l'esperance.
Je m'estonne qu'on vous ait dit que ie faisois imprimer
quelque chose de Metaphysique, pour ce que ie n'en ay
encore rien mis entre les mains du libraire, ny n'ay mesme
rien préparé qui ne soit si peu qu'il ne vait pas le parler; et
¹⁵enfin on ne peut vous en auoir rien rapporté qui soit vray,
si ce n'est ce que ie me souuiens de vous auoir dit des l'hyuer
passé,^a à sçauoir que ie me proposois d'éclaircir ce que j'ay
écrit en la quatrième partie du discours de la Methode, et
de ne le point publier, mais d'en faire seulement imprimer
²⁰douze ou quinze exemplaires pour les enuoyer à 12 ou 15
des principaux de nos Theologiens, et d'en attendre leur
iugement.^b Car ie compare ce que j'ay fait en cete matiere
aux demonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a
veritablement rien qui ne soit tres clair et tres certain
²⁵lorsqu'on en confidere chaque point à part, mais à cause
qu'elles sont vn peu longues, et qu'on ne peut y voir la
necessité de la conclusion si on ne se souuient exactement
de tout ce qui la precede, on trouue | à peine vn homme en
tout vn país qui soit capable de les entendre, et toutefois,
³⁰à cause que ce peu qui les entendent assurent qu'elles sont

⁴ daignez] daigniez. — 13 du] de mon. — 16 de] om. — 18 en] dans—
18 du discours] om. (in ms. added in Descartes' hand). — 25 en] om.

^a Probably in January of this year (*Corresp.* CLXXXII, vol. III, p. 14, l. 21).

^b This was Descartes' original plan (*Corresp.* CLXXXVII, vol. II, p. 622,
ll. 16-26, 13th of November, 1639; CXCLIX, vol. III, p. 126, l. 17-
p. 127, l. 18, 30th of July, 1640). It was changed by September of this
year (*Corresp.* CCVII, vol. III, pp. 183-4).